Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260227-DELCCAS2026001-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S DE TREBRY

Réunion du vendredi 27 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 27 février, à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, la Commission Administrative du CCAS s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Daniel COMMAULT.

Présents : D. COMMAULT, C. CARRO, M. BARBÉ, D. MACE, E. LE MAGUER, G. LONGLE, A. BILLARD, S. GIQUEL et T. POILVERT.
Secrétaire de séance : T. POILVERT

2026001 CCAS - BUDGET PRIMITIF - ANNEE 2026

La Commission administrative adopte le budget primitif de l'exercice 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 900 € en section de fonctionnement et à 1 040 € en section d'investissement.

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMES

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents à la séance, signé au registre

Pour extrait certifié conforme

Signé le

Daniel COMMAULT
Président

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE TRÉBRY

Typhaine POILVERT
Secrétaire de séance